

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 025-212503676-20250407-2025_04_07_01-AU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Mandeure

Objet : Motion contre le transfert du pôle de cancérologie du Mittan à Trévenans.

L'an deux mille vingt-cinq le sept avril dix-huit heures.

Date de convocation : le 25 mars 2025.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune :
le 8 avril 2025.

Membres présents : Jean-Pierre HOCQUET, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Gérard BOUCHÉ, Marilyn PERNOT, Bernard SALLIÈRES, Frédéric BOUCOT, Françoise FRANC, Camille JOURNOT, Christian PERRIGUEY, Jean-Claude VERZELLONI, Colette RENARD, Rachid CHOUABI, Martine CHORVOT, Nathalie JEANNEROT (arrivée 18h05), Stéphane LANGOLF, Nadine BERGER, Jean-Jacques CARILLON, Pascal BRESADOLA, Paulette BRINGARD, Stéphane PODGORA.

Procurations : Jean-Bernard FRANC à Françoise FRANC, Nuno MADEIRA à Nathalie JEANNEROT.

Membres absents – excusé(e)s : Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Aurélie SAUVAGEOT, Évelyne COMBRES.

Secrétaire de séance : Marylin PERNOT.

Assistaient à la séance : Anne-Laure VÉRY et Vanessa CARRARA.

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 23

Ayant donné procuration : 2

Excusés – absents : 4

Résultat du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0



Ville de

Mandeure

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 025-212503676-20250407-2025_04_07_01-AU



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Valentigney

Commune de Mandeure - 25350

MOTION CONTRE LE TRANSFERT DU PÔLE DE CANCÉROLOGIE DU MITTAN À TRÉVENANS

Monsieur Jean-Pierre HOCQUET expose :

En octobre 2022 un projet de transfert du service oncologie du Mittan à Trévenans était annoncé par voie de presse. Face aux inquiétudes des acteurs du territoire, le directeur de l'HNFC était rassurant en annonçant le lancement d'une étude dont les conclusions permettraient de prendre une décision à la fin de l'année 2023.

Lors d'une réunion interne fin novembre 2022, au sein de la structure actuelle du Mittan, des plans du nouveau service d'oncologie étaient présentés. Cet avant-projet architectural, prouvait que la décision était déjà prise. Nous avons alors, élus de Montbéliard et du territoire, sollicité une audience auprès du Ministre de la Santé de l'époque, qui a eu lieu le 31 mai 2023.

Face à la pertinence de nos arguments ; grande qualité des soins au Mittan, satisfaction unanime des patients et des soignants, manque cruel de financements de l'Etat... le dossier de transfert a été gelé en attendant l'étude d'un cabinet missionné par l'ARS.

La réunion du 27 mars 2025 à Besançon, présidée par le directeur de l'ARS, avait pour objet le rendu de cette étude présentée par le cabinet missionné à cet effet, en présence des cancérologues du CHU de Besançon, ordonnateurs des protocoles de soins sur l'ensemble de la Franche Comté, d'une cancérologue de Trévenans, d'élus du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard ainsi que du Président de la ligue contre le cancer du Pays de Montbéliard. Les résultats identiques aux propositions de 2022 reprennent ce qui avait été préconisé 2 ans plus tôt, à savoir le transfert du Mittan à Trévenans. Cette étude nous paraît orientée, car :

1. elle passe outre l'excellence des résultats de cancérologie en Franche-Comté où le taux de mortalité est inférieur à l'ensemble du territoire national. L'oubli de ce fait remarquable est au mieux incompréhensible, au pire irresponsable. Il ne peut être occulté !
2. le chiffrage du regroupement des 2 structures, prétendument favorable à Trévenans ne peut que sérieusement être mis en doute, au regard du passé. En effet le chiffrage de la construction du site médian était de 180 millions d'euros. Il s'est terminé à 350 millions ! Nous ne pouvons donc accorder aucune confiance aux éléments financiers présentés.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 025-212503676-20250407-2025_04_07_01-AU

Depuis sa création en 1979, 4 extensions ont été réalisées au Mittan ainsi que de nombreux investissements en matériel de technologie avancée pour permettre à ce site de demeurer un centre de cancérologie de référence. Ce qu'il est, preuves à l'appui. De plus, si nécessaire à l'avenir un agrandissement des locaux actuels est tout à fait possible localement sur des terrains que la Ville de Montbéliard propose. Ce service a préservé un accompagnement humain et personnalisé avec des personnels de santé engagés. Le cadre naturel du site joue aussi un rôle déterminant sur le bien-être des patients qui louent de manière unanime la qualité des soins et de l'accueil.

Les pétitions en cours, initiées par une personne malade d'une part et par la Ligue contre le cancer d'autre part, ont recueilli, à ce jour, plus de 14 000 signatures !

Les services présents sur le site du Mittan, en appui et en collaboration avec les consultations de spécialité complétées par un centre de prélèvement, un centre de radiologie et un service de soins de réadaptation permettent une offre de soin de proximité qui résulte d'un équilibre territorial défini lors de la fusion des hôpitaux de Belfort et de Montbéliard.

Alors qu'aujourd'hui, nous devons faire face à une dette de l'État sans précédent, que nous, collectivités sommes contraintes de la rembourser sur nos budgets et nos dotations, gelant dans certains cas nos investissements, un cabinet missionné par l'ARS conclut au transfert du site d'oncologie du Mittan vers l'hôpital Nord Franche-Comté, opération évaluée au bas mot à près de 25 millions d'euros.

Si ce transfert qui avait été évoqué lors de la construction de l'hôpital Nord Franche-Comté en 2005 pour des raisons financières, qu'en serait-il 20 ans après dans la situation de désertification médicale de notre territoire avec un ségur de la Santé qui revoit à la baisse et de manière drastique ses investissements !

Le site du Mittan est équipé de 3 appareils de radiothérapie dont le coût avoisine les 18 millions d'euros.

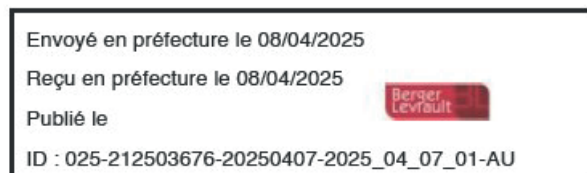
Seront-ils transférés ? Et dans ce cas durant les 3 ou les 4 mois par appareil de démontage, transfert remontage et recalibrage, que deviennent les patients...ils attendent dans un couloir comme cela est fréquent à l'hôpital Nord Franche-Comté ?

Où est la qualité du service hospitalier ? Doit-il être sacrifié sur l'autel des arrangements technocratiques et de petite politique alors que les prévisions alarmantes du Centre International sur le cancer indiquent une progression de 70 % des cas d'ici 2050 ?

Élus du Pays de Montbéliard, nous continuons à nous opposer à ce transfert qui entraînera une baisse de la qualité du service public hospitalier et la dégradation dans la prise en charge des patients.

Nous nous battons pour conserver le pôle de cancérologie sur le site du Mittan à Montbéliard qui apporte à la population du Nord Franche-Comté une offre de soins de grande qualité en toute sécurité.

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITÉ ADOPTE LA MOTION EXPOSÉE CI-DESSUS.



Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 8 avril 2025